



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**MRAe**

Mission régionale d'autorité environnementale

OCCITANIE

**Inspection générale de l'environnement  
et du développement durable**

## **Information sur l'absence d'observation dans le délai sur Révision générale du PLU à SAINT-SULPICE-SUR-LEZE (31)**

N°saisine : 2025-014620

N°MRAe : 2025AO67

Toulouse, le 04 juillet 2025

Par courrier daté du 01 avril 2025 reçu par la DREAL Occitanie, service d'appui à la mission régionale d'autorité environnementale (MRAe), le 02 avril 2025, la Commune de Saint-Sulpice-sur-Lèze a sollicité l'avis de la MRAe sur le projet Révision générale du PLU à SAINT-SULPICE-SUR-LEZE (31) au titre des articles R 104-21 et suivants du Code d'urbanisme relatifs à la procédure d'évaluation environnementale d'un document d'urbanisme.

La MRAe n'a pas émis d'observation dans le délai qui lui était imparti, soit avant le 02 juillet 2025 (article R 104-25 du Code d'urbanisme).

Cette information est à porter à la connaissance du public lors de l'enquête publique. Elle figure sur le site internet de la MRAe.